

Image not found or type unknown



Duplicata contrat de travail

Par **mateo**, le 16/11/2011 à 21:32

bonjour,

Mon employeur est t' il dans l'obligation de me fournir un duplicata de mon contrat de travail si je lui en fais la demande?(d'après lui non)... suis-je en droit de lui demander a ce qu'il le signe a nouveaux (de simple photocopie n'aurait aucune valeur).

Merci pour vos réponses

Par **P.M.**, le 16/11/2011 à 23:53

Bonjour,

Il n'a en effet pas d'obligation formelle à ce sujet...